PLANTER UNE HAIE

Plantation d'une haie de 100 ml avec 120 arbustes et 5 arbres

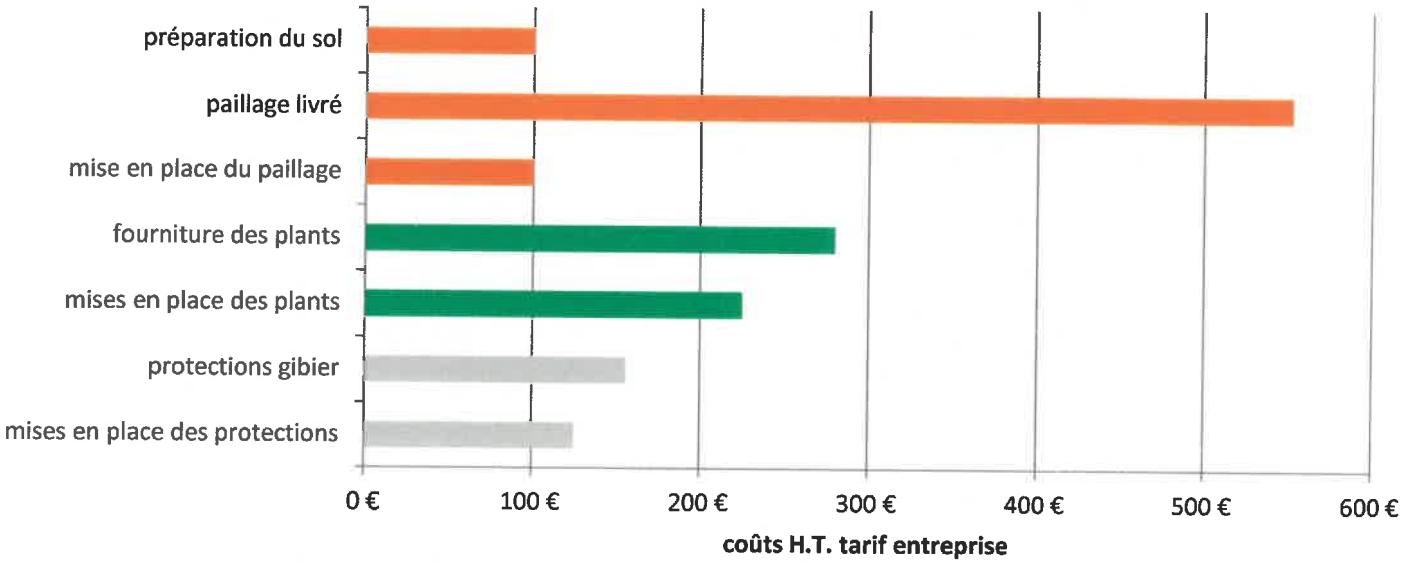

avec un coût total de 1600 € HT mais aussi des pistes d'économies possibles

Claude HOH
décembre 2019

ENTRETENIR UNE HAIE

avec des outils qui coupent !

Pour produire du bois plaquette (énergie ou litière) et du bois d'oeuvre

AMELIORATION PASTORALE au GERZBERG

3 hectares de prés – vergers oubliés depuis 4 ans

Lutter contre l'enfrichement et l'abandon d'espace afin de recréer des espaces agricoles

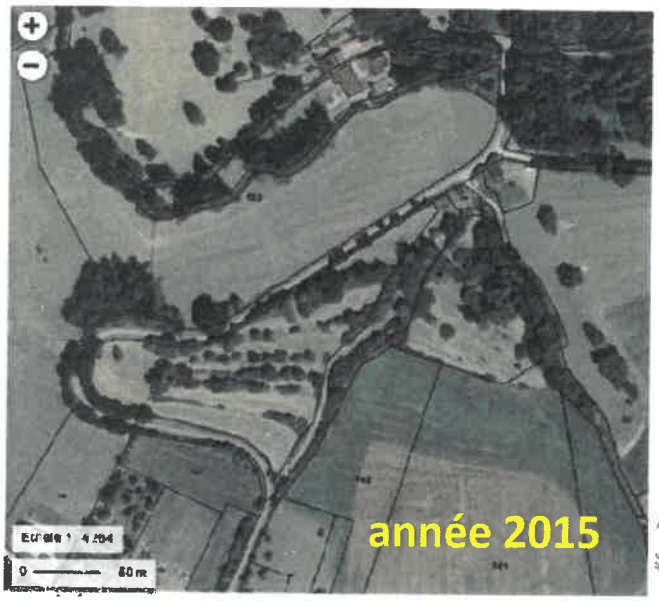

Une possible zone ombragée pour les étés caniculaires, au bonheur de ces dames ?

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE

Valorisation Bois et Territoire

Claude HOH 06 72 72 76 70
claude.hoh@alsace.chambagri.fr

Parc naturel régional des Vosges du Nord

Projet LIFE biocorridors

Pishum MIGRAINE 06 28 10 32 98
p.migraine@parc-vosges-nord.fr

Plus d'informations sous :

www.forestiersdalsace.fr

LA DÉMARCHE BIO engagé

AIDE À LA PLANTATION DE HAIES

LE PROGRAMME LACTEL

QUELLES CONDITIONS ?

- Etre producteur de lait Biologique livrant à Lactalis
- Plantation d'arbres ou de haies en bordure de parcelles cultivées pour nourrir le troupeau laitier
- Plantations réalisées du 01/05/2019 au 30/04/2020

QUEL MONTANT D'AIDES ?

1 €/plant plafonné à 1000 €/exploitation

Cumulable avec tous autres dispositifs d'aides (liste non exhaustive disponible auprès de votre technicien laitier)

QUELS JUSTIFICATIFS ?

- Copies de factures acquittées (achat de plants, paillage, protection...)
- Photographie de la plantation réalisée par votre technicien laitier
- Apporter la preuve du nombre d'arbre planté (Bordereau de livraison, dossier, facture..)

QUELLE MODALITÉ DE PAIEMENT?

- Acceptation des dossiers par ordre de réception
- Financement plafonné à l'équivalent de 20 000 arbres la 1ère année (du 01/05/2019 au 30/04/2020)
- Renouvellement 2020/2021 sous les mêmes conditions et même plafond.

QUEL ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ?

Les organisations locales dédiées : Chambre d'agriculture, Association, etc.

(Liste non exhaustive disponible auprès de votre technicien laitier)

QUI CONTACTER ?

Votre technicien laitier habituel

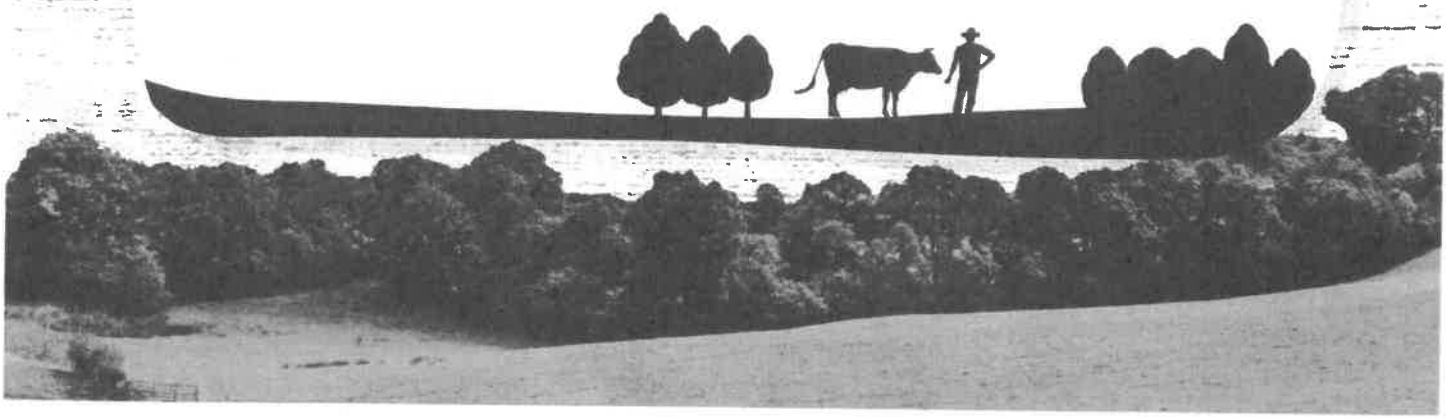

FILIÈRE LAIT BIOLOGIQUE

LA VALEUR AJOUTÉE DES HAIES

EFFET POSITIF
SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LA SANTÉ DES ANIMAUX

Le bénéfice du bocage pour le confort des animaux est bien connu. En hiver les haies protègent des vents froids d'Est ou de Nord-Est. En été, elles sont une source d'ombrage permettant de lutter contre le stress thermique. La longueur de haie doit être en cohérence avec les effectifs animaux. Le regroupement des animaux sur une trop petite surface est un facteur de risque sanitaire. Dans le choix des espèces, qui doit être cohérent avec l'écosystème local, certaines caractéristiques sont intéressantes à prendre en compte. Par exemple, les feuilles de noisetier très appréciées des vaches fournissent des tannins intéressant pour le métabolisme de l'azote soluble.

EFFET POSITIF
SUR LES RENDEMENTS DE LA PARCELLE

Depuis les années 1970, l'INRA a mené des expériences sur ce thème qui ont mis en évidence l'accroissement des rendements sur les parcelles bocagères. La haie protège la parcelle sur une distance de 10 à 20 fois sa hauteur. Ce phénomène de plus en plus reconnu amène les agriculteurs de zones de grandes cultures à réfléchir à la création de maillage bocager de grande taille sur leur exploitation dans l'objectif d'améliorer les rendements et de bénéficier d'auxiliaires utiles à la lutte intégrée.

EFFET POSITIF
SUR LES BÂTIMENTS

Un réseau bocager autour des bâtiments permet de les protéger du vent et également du froid. Au début des programmes de replantation des haies bocagères, les demandes l'étaient pour une protection de vents dominants Sud/Sud-Ouest. Depuis une dizaine d'années des plantations sont réalisées en protection des vents froids du Nord et de l'Est.

EFFET POSITIF
SUR LA BIODIVERSITÉ

De nouvelles haies sont rapidement colonisées par des insectes auxiliaires. Les haies favorisent également le développement de la faune sauvage. Attention toutefois à bien choisir les végétaux. Chaque étage de la végétation de la haie (herbe, arbuste, arbre) est colonisé par des espèces animales. Ces animaux contribuent à un équilibre favorable à la production agricole car de nombreux insectes pollinisateurs ou prédateurs sont présents dans les haies.

EFFET POSITIF
CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

Il ne faut pas minimiser le rôle agronomique du bocage. Les haies et talus retiennent la terre sur les pentes, freinent et épurent les eaux. Elles favorisent l'infiltration de l'eau de ruissellement.

EFFET POSITIF
SUR LE STOCKAGE CARBONE

Stockage de carbone sol et racines = 550 à 900 kg eq. CO_2/ha/an

En généralisant les haies avec du bois énergie d'ici à 2030 sur 1,8 M ha, l'ADEME évalue une production d'énergie à 2 M tep. L'INRA évalue les gains d'émissions de GES à 1,3 M t eq. CO_2/an.

EFFET POSITIF
SUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

1 km haie/an = 5 à 80 m³ Apparent Plaquette (MAP) humide = 1 à 17 tonnes bois sec.

POUR EN SAVOIR PLUS

Documents et études

- Plaquette « Gestion et valorisation durable de la haie », CRA Bourgogne,
- Fiche « Plaquettes Bocagères », Réseau Rural Français,
- Guide des bonnes pratiques pour une gestion durable des haies, CDA Manche,
- Les SCIC Bois Energie en France : diagnostic, analyse et perspectives, FNCUMA,
- Livre « Les haies rurales : rôles, création, entretien », F. Liagre, Ed. France Agricole
- Rapport « Action 5 : Agroforesterie », étude GES – INRA
- Fiche « Haies et agroforesterie », Références Agriculture & Environnement – ADEME

Sites web

- www.chambres-agriculture.fr/thematiques/territoires/foret-arbres-et-bois
- www.missionbocage.fr
- www.boisbocageenergie.fr
- www.les-scic.coop/sites/fr/les-scic
- www.biomasse-territoires.info
- www.afahc.fr

Le studio 06/2019 19065024

Règlementation spécifique aux haies

Arrêté portant règlementation du broyage des haies et végétaux ligneux sur pied

Sur l'ensemble du département du Bas – Rhin, il est interdit à quiconque d'effectuer tous travaux (entretien, destruction) sur les haies pendant la période allant **du 15 mars au 31 juillet inclus.**

La haie est un petit groupe d'arbres et arbustes, de longueur et hauteur variables, de largeur faible (inférieure à 30 mètres) enclavé dans des prairies, champs ou vignes.

La haie peut être accolée à un élément fixe, linéaire du paysage (voie de communication, route, chemin, voie ferrée, cours d'eau).

Les formations ligneuses situées le long des voies rurales et communales et les ourlets forestiers situés en dehors des terrains soumis au régime forestier, sont considérés comme des haies.

Ne sont pas considérées comme des haies au sens de cet arrêté, les formations ligneuses situées dans les emprises de sécurité des lignes de sécurité des lignes électriques, gazoducs, oléoducs, des voies routières, des autoroutes, des voies ferrées et du domaine public fluvial.

Cet arrêté a pour objectif de protéger les oiseaux durant la période de nidification ; il est décliné dans chaque département.

Recommandations - généralités

Les arbres – têtards sont par nature propice à de nombreuses cavités et décollements d'écorce. Ces infractuosités sont favorables aux oiseaux mais aussi aux chauve – souris et à certains mammifères. Il est recommandé de ne pas entreprendre des travaux dans ces arbres de novembre à mars pour ne pas déranger les chauve souris durant leur hibernation. Les chauve souris ou chiroptères sont des prédateurs efficaces des insectes.

Les cavités et grottes de la ligne Maginot sont des lieux de prédilection pour cette hibernation.

En hiver, une mésange prospecte 1 100 arbres par jour, passe entre 75 et 95 % du temps à chercher à manger et doit trouver 5 mg de matière sèche, soit 24 insectes de taille moyenne toutes les minutes pour survivre.

Evolution des haies en France

Le bocage était à son apogée de 1850 à 1910 en France avec près de 2 millions de kilomètres. Depuis près de 70 % de ce linéaire a disparu et en particulier dans les années 1950 à 1990 suite au développement de la mécanisation agricole et des remembrements. L'évolution de la PAC ou Politique Agricole Commune en 1992 et sa logique comptable et de contrôle a aussi largement contribuée à arracher les haies

Depuis 1990, le rythme des arrachages diminue nettement et de nouvelles plantations sont réalisées. Néanmoins la baisse des kilomètres continue bien que ralentie : les arrachages restent plus nombreux que les plantations.

La région Grand Est n'a jamais été une région bocagère car très riche en forêts où il est donc beaucoup plus facile de trouver du bois de chauffage au contraire de l'ouest de la France où l'entretien et la coupe régulière des haies est traditionnelle, nécessaire, connue, comprise et acceptée. Cette acceptance et explication des coupes et tailles des haies est encore à expliquer dans le Grand Est !

La production moyenne de bois dans les haies est de l'ordre de 4 M3/ha/AN.

1 kilomètre de haie peut stocker de 11 à 37 tonnes de CO2 par AN.

Une exploitation agricole classique avec sa maison et une salle de traite peut être autonome avec un réseau de 6 kms de haies . Celles-ci sont exploitées à raison de 400 à 500 ml / AN qui produisent de l'ordre de 60 Map ou 15 tonnes sèches soit une économie de 12 tonnes de CO2 par AN

Une exploitation céréalière de 100 ha émet 200 tonnes de CO2/AN, une exploitation laitière et une exploitation porcine émettent jusqu'à 1340 tonnes de CO2/AN

Livre de référence : Les haies rurales. Rôles-création-entretien. F. Liagre. Ed France Agricole.

Claude HOH, le 9 octobre 2019

Chambre Agriculture Alsace

Valorisation du bois et territoires

La plaquette forestière *dans les étables*

Claude HOH

La plaquette bois peut être une alternative intéressante dans les étables sur aires paillées ou litières accumulées pour économiser de la paille devenue rare et chère cet hiver : une économie de matière ET une économie en euros !

Quel bois pour quelles plaquettes ?

Les bois résineux et tanniques ne sont pas les plus adaptés à l'usage litière. Les bois tendres tels que le Peuplier, le Saule ou l'Aulne glutineux sont des bois qui se compostent facilement. La plaquette a une taille de l'ordre de 2 cm x 3 cm et doit être utilisée sèche (humidité inf à 25 %). Les facteurs de conversion connus sont : 1 tonne de plaquettes sèches = 4 Mètre Cube Apparent ou MAP = 1 tonne de paille et qui peut absorber 1 400 litres d'urine.

Comment la mettre en œuvre ?

La litière qui semble aujourd'hui la plus performante consiste en une couche de base de plaquettes bois tendres de 10 à 20 cm d'épaisseur et sur laquelle on rajoute de la paille classique. Cette litière de base peut ensuite être rafraichie et remélangée au bout de 3 à 4 semaines avec une herse ou une fraise et pour durer à nouveau 3 semaines.

Coupe litière paille sur bois

Quels bénéfices ?

Outre son fort pouvoir absorbant et drainant, la litière bois a une bonne portance et résistance au tassement, est moins fermentescible et diminue les odeurs. L'économie de paille est à minima de 15 à 30 %.

Le prix actuel de la plaquette bois à 25 % d'humidité est de l'ordre de 50 €/tonne rendu ferme. La plaquette peut aussi être utilisée pour assainir les zones très fréquentées : point d'eau, sous les arbres . . .

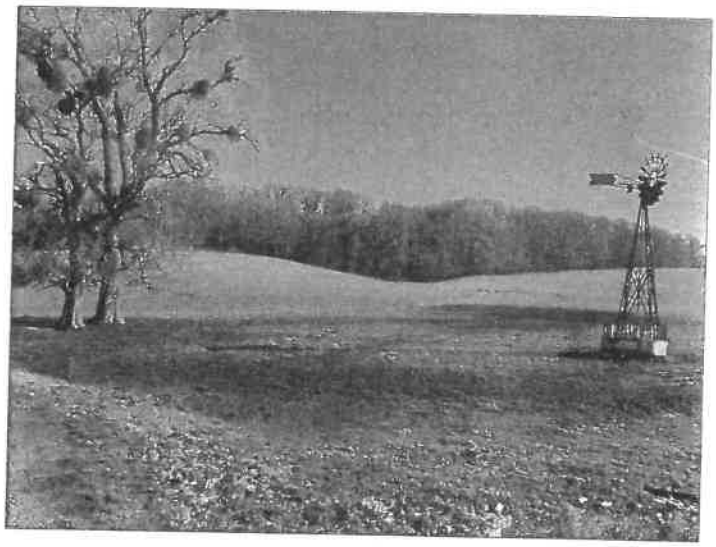

Patageoire à assainir

Gérer la ressource bois

Il est bien sûr aussi possible d'en fabriquer sur son exploitation si le linéaire de haies y est existant et suffisant. Une exploitation agricole classique avec sa maison et sa salle de traite peut être autonome, énergie et litière, grâce à un réseau de 6 kilomètres de haies et/ou bords de cours d'eau qui sont coupées à raison de 400 à 500 mètres linéaires par AN grâce à un Plan de Gestion Agroforestier simple.

Qu'en faire ensuite ?

Au bout des 6 semaines d'utilisation et avec des bois tendres, il est tout à fait possible de composter ce produit pour l'épandre dans les champs, améliorer le taux de matière organique et apporter de l'azote sans risque de lessivage La boucle vertueuse du bois est bouclée : le carbone retourne au sol et enrichit en azote.

DES RÉFÉRENCES TECHNIQUES À DÉCOUVRIR DANS LE GRAND EST

De nombreuses régions d'élevage en font déjà la promotion : AUVERGNE, BOURGOGNE, LIMOUSIN ET FRANCHE COMTÉ . . . . mais le Grand Est étant plutôt riche en céréales à paille, cette alternative n'y est que récente.

A ce titre, une vingtaine de techniciens élevage, forestiers et agroforestiers ont visité deux exploitations agricoles en Alsace le 27 février 2019. L'agriculteur de WALBOURG est un éleveur de charolais qui utilise le paillage paille sur bois depuis 2 ans. La ferme laitière de REICHSHOFFEN utilise elle du compost depuis 6 ans.

Étable HOEFFEL à WALBOURG

Vous trouverez tous les documents et références sous : http://www.forestiersdalsace.fr/fr/actualites/id-739/actualites

La plaquette bois, forestière ou agroforestière, est donc une alternative crédible à l'utilisation de la paille tant du point de vue économique que du point de vue du confort des animaux. Elle demande cependant un peu plus de technicité que le Service Valorisation du Bois et Territoire va essayer de diffuser et promouvoir au plus grand bénéfice des agriculteurs qui osent innover. ■

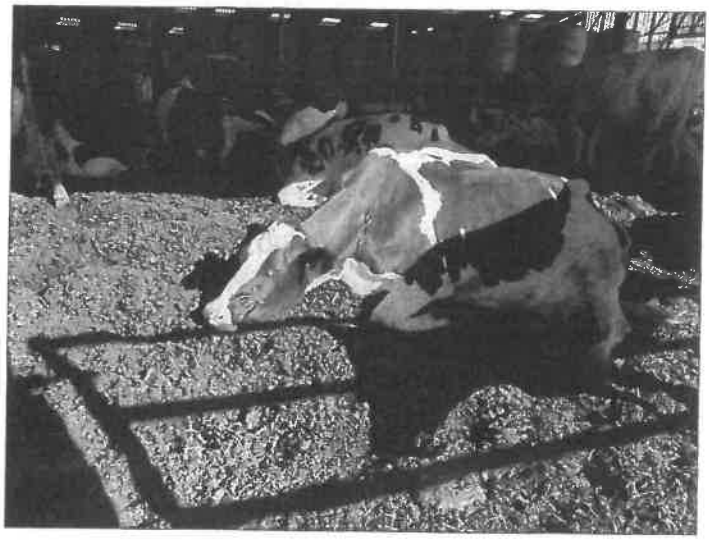

Une vache heureuse sur son compost

Crédit Photos : Forestiers d'Alsace, Chambre d'Agriculture d'Alsace

Claude HOH
Conseiller forestier à la Chambre d'Agriculture d'Alsace
Tél : 06.72.72.76.70 *claude.hoh@alsace.chambagri.fr*

La haie de HIMMELREICH à BOUXWILLER

BEEF CARBON : UN PLAN D'ACTION POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE LA VIANDE BOVINE

Un projet collectif associant la France, l'Irlande, l'Italie et l'Espagne pour développer une stratégie bas carbone dans la filière viande bovine.

Beef Carbon

Mise en œuvre de pratiques visant à réduire de 15 % en 10 ans l'empreinte carbone de la viande bovine

- 4 Pays
- 170 Fermes innovantes
- 2 000 Fermes de démonstration
- CAP'2ER Des outils
- CO_2 120 000 tonnes de CO_2 évitées

Partenaires :

INSTITUT DE L'ELEVAGE — interbev INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE — COOP DE FRANCE Pôle animal — AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE — FRANCE CONSEIL ÉLEVAGE Donner du sens à la mesure

LE PLAN D'ACTION CARBONE DE LA PRODUCTION DE VIANDE

UN PROJET EUROPÉEN 2016-2020

Le projet implique 4 pays partenaires représentatifs de la production de viande bovine des secteurs laitiers et allaitants (13 régions d'élevage) représentant 32 % du troupeau européen et une large diversité de systèmes de production.

Beef Carbon

UN PROGRAMME POUR INFORMER, ÉVALUER ET PASSER À L'ACTION

Le projet ambitionne de promouvoir des systèmes de production et des pratiques innovants répondant aux objectifs techniques, économiques, environnementaux et de durabilité des élevages bovins viande.
Pour atteindre ces objectifs, les partenaires du projet souhaitent mutualiser avec l'ensemble des acteurs de la filière, notamment l'appui des conseillers et des éleveurs pour améliorer les performances environnementales.

1. **Partager un cadre commun** et lancer une dynamique nationale centrés sur les méthodologies d'évaluation, les outils mobilisés et les leviers d'action.
2. **Tester et promouvoir les meilleures techniques** permettant de réduire les émissions de GES et d'accroître le stockage de carbone.
3. **Créer un observatoire de fermes de démonstration** et un réseau européen d'éleveurs et de techniciens.
4. **Construire et promouvoir une démarche collective** et partagée pour des PLANS D'ACTION CARBONE nationaux.
5. **Mettre en oeuvre les PLANS D'ACTION CARBONE** et construire les partenariats nécessaires à leur déploiement. Cette action devra permettre de démontrer à toute la chaîne de production, l'intérêt et la faisabilité d'une telle démarche.

Résultats attendus

Des outils pour calculer l'empreinte carbone et aider à la décision,

170 fermes innovantes produisant de la viande à faible impact carbone,

Un calcul de l'empreinte carbone sur 2 000 fermes de démonstration,

Un réseau européen composé de 190 techniciens et 170 éleveurs innovants,

Une évaluation des pratiques vertueuses,

Une analyse sociale et économique des plans carbone appliquée,

Une réduction de 150000tonnes de CO_2, répondant à l'objectif de réduction de 15 %.

INSTITUT DE L'ELEVAGE

Contact :
Jean-Baptiste Dollé
Tél. 03 21 60 57 91
jean-baptiste.dolle@idele.fr

Rédaction : Institut de l'Élevage
Photos : Marion Benoit, Institut de l'Élevage DR
Conception : Béta Pictoris - Réalisation : M. Allié (Institut de l'Élevage)
Réf : 00153040005 - ISBN : 978-2-36343-598-9 - Février 2015